

COMMUNE DE DURANUS Séance du 24 février 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 17/02/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MAUREL

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 0

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Jean-Michel MAUREL, Joël LECOQ, Annie LOI, Jacques ISOLERY, François BATTÙ, Daniel GOBILLOT, Gilles LE GUILLOCHET, Serge MAIFFREDI, Yvette MASSIERA, Françoise OTT

Représentés: Frédéric PEREIRA par Joël LECOQ

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Jacques ISOLERY

Objet: Compte de gestion 2022 - DE_2023_001

Monsieur le Maire,

- présente le compte de gestion M14 de l'exercice 2022.

Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion M14 dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré à Duranus,
le 24 février 2023

Le Maire,
Jean-Michel MAUREL



RF Prefecture des Alpes-Maritimes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/02/2023 006-210600557-20230224-DE_2023_001-DE